



# URGENCE SALAIRES L'UNSA, LE SYNDICAT DU POUVOIR D'ACHAT !

Ces dernières années, l'UNSA-Ferroviaire a obtenu plusieurs mesures concernant les salaires des cheminotes et cheminots. Durant cette année 2022, il nous aura fallu nous mobiliser le 6 juillet, à l'occasion d'une journée de grève à notre initiative.

## Ce que les actions de l'UNSA ont permis d'obtenir

- **+ 1,4 % d'augmentation** généralisée des salaires.
- **+ 400 € d'augmentation salariale annuelle** pour tous les agents, répartie sur les 12 ou 13 mois en fonction du contrat de travail (statutaires et contractuels).
- **Augmentation de la prime de vacances de 100 €** pour atteindre 500 € (versement tous les mois de

juin) avec un supplément par enfant de 20 € pour les deux premiers + 10 € par enfant à partir du troisième.

- **La revalorisation** des bas salaires de 130 € / an pour les positions de rémunération (PR) de 4 à 15.
- **Une revalorisation** des salaires des contractuels allant jusqu'à 1,8 % d'augmentation.
- **La réduction** du délai de passage au niveau 2 à 12 ans au lieu de 14 ans.

- **La création d'une PR 36** au sein d'un niveau 3 sur la qualification H, d'une PR 20 au sein du niveau 2 sur la qualification D et d'une PR 16 au sein du niveau 2 sur la qualification C.
- **La PR 14** sur la qualification TA 2 et de la PR 21 sur la qualification TB 3.
- **La détermination** d'un délai de séjour maximum sur les PR des qualifications B et TA niveau 1.



SNCF

**ÉLECTIONS CSE**  
17 > 24 NOVEMBRE 2022

“ Pour moi,  
c'est l'UNSA ! ”

L'ENSEMBLE DES DISPOSITIONS OBTENUES  
PAR L'UNSA-FERROVIAIRE A PERMIS  
D'AUGMENTER LES SALAIRES DES CHEMINOTS  
DE 2,8 % À 5,4 % EN FONCTION DE SA  
POSITION DE RÉMUNÉRATION.

## Et pour cette fin d'année ?

L'UNSA-Ferroviaire sera reçue en décembre prochain par la direction et revendiquera :

- **l'augmentation** générale des salaires pour tous les salariés des cinq sociétés SNCF ;
- **l'instauration** d'un véritable 13<sup>e</sup> mois pour tous ;
- **la mise en place** du forfait mobilités durables, dont la dernière loi de finances rectificative promulguée cet été renforce les dispositions légales ;
- **la réévaluation** de l'indemnité de résidence ;
- **la révision** à la hausse de l'enveloppe allouée aux EVS ;
- **l'extension** de l'indemnité pour le travail des dimanches et fêtes aux samedis ;
- **le relèvement** de la prime de travail ;
- **la réactivation** de l'indemnité de garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA) ;
- **l'augmentation** des contingents en niveau ;
- **la mise en place** de l'échelon d'ancienneté 11.



**DU 17 AU 24 NOVEMBRE, VOTEZ POUR  
LA DÉFENSE DE VOS MÉTIERS ET DE VOS INTÉRÊTS.  
VOTEZ UTILE POUR CONFIGURER L'AVENIR SOCIAL  
DE LA SNCF. VOTEZ UNSA-FERROVIAIRE !**

## L'intéressement

**A** lors que certaines organisations syndicales sont tout simplement contre ce système de reconnaissance, l'UNSA-Ferroviaire négocie régulièrement des avenants aux accords d'intéressement afin qu'ils rémunèrent toujours davantage les cheminotes et cheminots.

### **SAS FRET 900 €**

En 2022, l'équipe UNSA-Ferroviaire Fret a fait preuve d'initiative et a décroché pour les agents du Fret un doublement de la prime d'intéressement, ainsi qu'un bonus exceptionnel.

### **SA GARES & CONNEXIONS 913 €**

À Gares & Connexions, l'UNSA-Ferroviaire est la seule organisation syndicale à être entrée en négociation pour cet accord d'intéressement. Vos représentants ont négocié puis signé, seuls, cet accord qui a permis aux agents de toucher un intéressement d'un niveau jamais atteint au sein du Groupe public unifié SNCF.

### **SA VOYAGEURS 760 €**

En 2022, grâce à l'UNSA et pour les agents de la SA Voyageurs, le montant de l'intéressement est plus du double de celui de l'année 2021, malgré un contexte économique et sociétal difficile.

### **SA SNCF 530 €**

Vos représentants UNSA-Ferroviaire négocient actuellement un nouvel accord permettant d'atteindre un montant supérieur à 1 000 € pour 2023 en cas d'atteinte des objectifs.

### **SA RÉSEAU 543 €**

L'UNSA insiste sur la nécessité de porter davantage de reconnaissance au travail des salariés de Réseau, pénalisés par un système financier qui accule la SA à toujours faire des économies sur tout, y compris sur les effectifs et le cadre de vie au travail.



UNSA-FERROVIAIRE